

Newsletter du 5 avril 2018 sur le 3^{ème} tour de négociations Nouvelle approche pour l'amélioration du CCT 2019 CFF / CFF Cargo

Les 28 et 29 mars 2018 a eu lieu le 3^{ème} tour de négociations sur l'évolution de la CCT actuelle des CFF et CFF Cargo. Après les 2 rencontres précédentes, au cours desquelles les parties ont présenté leurs visions et leurs souhaits, les négociations devaient débiter. Mais de trop gros obstacles bloquaient la voie.

Depuis le dernier tour de négociations le 23 février, la situation autour des CFF a changé dans l'intervalle : le conseil d'administration des CFF a autorisé le redressement de CFF Cargo et la suppression corrélative de 800 emplois, et à l'occasion de la présentation du bilan, les CFF ont pu faire état d'un très bon résultat avec un bénéfice net de CHF 399 Mio.



Après les explications sur cette nouvelle situation, la communauté de négociation avec ACTP, SEV, VSLF et Transfair a dénoncé les obstacles qui bloquent le démarrage de négociations sérieuses. La communauté de négociation a exigé des CFF de réduire la liste de ses exigences et de s'asseoir ensuite à nouveau à la table des négociations avec des idées ciblées.

Les CFF ont remis en cause cette exigence et s'est montré déçus du manque, de leur point de vue, de disposition à discuter de la communauté de négociation. Après un laps de temps, au cours duquel les deux parties en ont profité pour se regrouper et chercher des solutions pour sortir de l'impasse, une proposition quant à la suite à donner a été faite, sur laquelle on a pu s'entendre. 2 groupes clés de représentants de la communauté de négociation et des CFF se concertent, dans un cadre restreint, sur les sujets principaux de la communauté de négociation. C'est seulement ensuite que l'on pourra continuer en commission les discussions prévues sur l'ensemble des thèmes. Un plan d'action et un calendrier ont été définis pour cela.

En attendant, les travaux dans les 4 groupes de travail paritaires sur les salaires, l'aptitude à l'emploi / la santé, la numérisation et les sujets généraux se poursuivent selon le calendrier conclu en commun.

L'ACTP salue la solution trouvée pour la poursuite des discussions. Une rupture ou une longue pause de réflexion auraient été inefficaces. Il est maintenant tout à fait admissible de donner la préférence à certains thèmes clés et ensuite de discuter les questions sur lesquelles les positions sont moins éloignées. Nous trouvons que c'est un bon signe de pratique du partenariat social que d'être revenu au *courant normal* pragmatique après une discussion enflammée.

Pour toute question :
Markus Spühler, Président ACTP
Markus.Spuehler@kvoev-actp.ch
Tel. +41 79 223 05 25

Merci d'envoyer vos suggestions et commentaires à :
info@kvoev-actp.ch